coupée par sa sœur et son beau-frère ; dans la bousculade, ce dernier fut légèrement blessé à la main droite.

Mme Lemaire, en entendant ce qui se passait au rez-de-chaussée, s'enfuit chez un voisin en passant par la fenêtre de sa chambre.

Le tranchet avec lequel Lemaire frappa sa sœur a été retrouvé encore ensanglanté sur son établi.

L'état de la blessée est satisfaisant.

LILLE

Les voleurs à l'œuvre

La police recherche Maria Pareys, 18 ans, servante chez Mme Stenhouvet, rue d'Esquermes, 17, qui a disparu en emportant 150 francs de costumes appartenant à ses patrons.

— Un inconnu qua M. Duez, marchand de légumes à Arras, avait momentanément embauché, a dérobé à celui-ci six caisses de cerises d'une valeur de 15 francs, sur le quai de la gare.

— M. Albert Lensen, laplasier, rue La-Bruyère, dépose au bicyclette devant l'Hôtel des Postes et ne la retrouve plus en sortant de l'établissement.

— M. Léon Pecqueur, serrurier, rue Meurein, 5, a la désagréable surprise de constater la disparition de deux fers à repasser qu'il avait déposés sur le trottoir. Il y a six semaines on lui avait dérobé, dans les mêmes conditions, douze louches en métal blanc, d'une valeur de 2 fr. 50 pièce.

— Dans le nuit de mardi à mercredi, un individu s'est introduit dans la propriété de M. Alexandre Decroix, industriel, rue du Bois, au Buisson, et a dérobé vingt poules, des lapins et deux pigeons voyageurs.

— Procès-verbal a été dressé à Oscar Vanoutrive, cordonnier à Thumesnil, pour avoir volé trois semelles de cuir à M. Bertrand, demeurant rue Princesse.

— Le service de la Sûreté recherche Eugène Tirlemont, qui vols un coupon de drap de 30 mètres, d'une valeur de 55 francs, à M. Dufour, marchand de tissus, rue Pierre-Legrand.

CADUM

contre toutes maladies de la peau

Dès l'instant que le Cadum est employé contre n'importe quelle affection de la peau, un soulagement immédiat se fait sentir. Le Cadum guérit rapidement eczéma, plaies, ulcères, boîtes, boutons, éruptions, démangeaisons, frottements, démangeaisons, hémorroïdes, etc.

Boîte d'essai : 25 centimes.

7161

FÊTES DE FIVES-SAINT-MAURICE

Les festivités organisées par le Comité des commerçants de la rue du Calvaire et rue Guillaume-Verniers, à Fives, ont été réussies au-delà de ce que l'on pouvait espérer. Un nombreux public n'a cessé, dimanche et lundi, de circuler dans ce quartier, où il a trouvé de quoi se distraire copieusement. Jeux, concours de bac, boîs, etc., ont été suivis avec intérêt, et le public a été unanimes à reconnaître combien intelligente avait été l'organisation de ces fêtes, et s'est promis d'y revenir l'an prochain.

Principaux prix aux différents concours : jeu de bouchon, 1er, M. Vandenabeile. — Course en sac : 1er, M. Beauralin. — Jeu de sac : 1er, M. Debachy. — Jeu du pain au chop : 1er, M. Rabens. — Jeu du grenouille : 1er, M. Vanéckerkove. — Course aux chandelles : 1er, M. Vasserelle. — Malinée dansante : 1 pavé pain d'épice de 3 k., Leroux et Anonyme.

Crédit du Nord

Le Crédit du Nord ouvrira le 1er juin une succursale à Saint-Omer, rue de Wissocq, 46. Ainsi se poursuit le développement incessant de notre grande banque régionale qui comptera, avec cette nouvelle création, vingt-quatre succursales et comptoirs.

A LA GARE SAINT-SAUVEUR

Le chef d'équipe Delécluze, ayant constaté des vols de champagne à la gare St-Sauveur, surprit hier soir un manœuvre, Victor Coppin, qui avait un pailton dans une poche. Coppin le reçut à coupe de tête ; les inspecteurs de la Brigade mobile perquisitionnèrent en vain chez lui : il a été déféré au Parquet pour coups à un employé des Chemins de fer.

Je ne fume que le NIL

LE 248e AU CAMP DE SISSONNE

Détachement précédant la colonne

Ce détachement quittera Lille le 31 mai, par le train de 5 h. 58 du matin (gare des voyageurs).

Départ du régiment

L'embarquement aura lieu le 31 mai, à la gare Saint-Sauveur : état-major et 6e bataillon, départ à 20 h. 20, arrivée à Sainte-Erme le 1er juin, à 5 h. 35 matin ; 5e bataillon, départ à 21 h. 50, arrivée à 7 h. 55.

Les Méfaits du Printemps

et les vices du sang, eczéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, glandes, etc. ne sont plus à craindre grâce à la Vernaline du Peratif végétal, préparé par Mlles Assoignion, herboristes de 1re classe, 48, rue de l'Hôpital-Militaire. La boîte 0 fr. 75, par poste 1 fr. Téléph. 26.85.

6770

UN TRAIN EN RETARD

Mardi soir, le train de Paris qui arrive à Lille à 10 h. 21, a subi un retard d'une heure par suite d'une avarie de machine survenue à Saint-Just.

PRENEZ GARDE AU PICK-POCKET !

Mercredi après-midi, vers 5 heures, Mme Depraet allait pénétrer sur le quai de la gare pour prendre le train, afin de retourner chez elle, à Hermies (Belgique). Près de la chaîne, elle fut bousculée par un inconnu élégamment vêtu ; au même moment elle s'aperçut que son portemonnaie contenant 15 francs, lui avait été enlevé. Elle cria : « Au voleur ! » et le soldat Richard Vanmulen, de 42e, qui se trouvait là, se mit à la poursuite du malfaiteur, qu'il put remettre entre les mains du gendarme Magniez ; il fut conduit dans les bureaux de la Brigade Mobile, où l'on trouva aussitôt sa fiche, car il fut arrêté pour la même délit, à Maubeuge, par un inspecteur de la B. M. Il venait de sortir de la prison de Loos, où il avait purgé une peine de 13 mois de prison. Il a été déféré au Parquet.

LES ACCIDENTS

Une chute de 15 mètres

M. Henri Degroote, 52 ans, rue des Guinguettes, cour Clartau, chauffeur à la brasserie Rogeau, manœuvrait, hier, vers midi, des sacs de graine avec un palan. Il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 15 mètres. Le docteur Décourt, qui lui donna des soins, constata de nombreuses contusions et le fit transporter en voiture d'ambulance à l'Hôpital de la Charité.

Dans une plaque tournante

Jean-Baptiste Herbaut, chauffeur à l'Usine de Fives, en passant sur une plaque tournante, a eu le pied droit si violemment serré qu'il a dû être conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur.

ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE

La conférence sur les chemins de fer, qui devait être faite le neuf juin, à neuf heures trente du matin, au Cercle Militaire, est reportée à une date ultérieure.

CONCERT DU 43e REGIMENT D'INFANTERIE

Voici le programme d'aujourd'hui jeudi, de 3 heures à 6 heures, au Jardin Vauban : 1° Luxembourg, P. R., Umath. — 2° Tancrède, ouverture, Rossini. — 3° Marche Hongroise, Chélard. — 4° Benvenuto Cellini, pour chant, Diaz. — 5° Galathée, fantaisie, Massé. — 6° Péché Mignon, polka, Gentil.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor VAISSIER.

MUSELEZ VOS CHIENS

Un arrêté municipal vient d'être pris par le Maire de Lille ordonnant que tous les chiens circulant sur la voie publique seront muselés ou tenus en laisse à partir du 28 mai jusqu'au 28 juillet 1912.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Les Syndicats ouvriers vont avoir à élire leurs représentants au Conseil supérieur du Travail ; la liste électorale provisoire dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1908, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1909, 24 juin 1907, 30 avril 1909 et 27 octobre 1911, est déposée à la mairie.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues par le Préfet du département jusqu'au 15 juin 1912, délai de rigueur.

RÉCEPTION DES SOCIÉTÉS VICTORIEUSES

Les sociétés musicales filloises victorieuses au concours de Paris seront reçues officiellement par la municipalité le jeudi 30 mai, à 8 heures et demie du soir.

Les vins d'honneur seront offerts dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Par-ci par-là

— Dans la nuit de mardi à mercredi, un individu a brisé une glace à la porte d'entrée du cabaret Boori, rue Pierre-Legrand, 12.

— Deux pigeons voyageurs, portant une bague avec l'inscription A 1, 12-30-05 et 12-30-09, se sont réfugiés chez M. Waren, rue d'Esquermes, 37, qui les tient à la disposition du propriétaire.

L'Asthme d'été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont : le coryza, très pénible dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire, les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Narizol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legrae contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violentes accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux, de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Narisol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legrae, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, Paris.

7162

ROUBAIX

La noyée du quai de Marseille

Son cadavre est reconnu par un habitant de Mouscron

M. Leman Henri, demeurant rue de Menin, 25, à Mouscron, est venu mercredi matin à la morgue de la Fraternité et a immédiatement fait connaître l'identité de la noyée retirée dimanche vers 11 heures du soir, du canal, quai de Marseille.

C'est une nommée Mathilde Lobelle, 42 ans, journalière, séparée de son mari, habitant rue des Jardins, à Mouscron. On croit à un suicide.

Le Surmenage intellectuel

WINCARNIS

VIN FORTIFIANT et RECONSTITUANT

Essayez un seul flacon, le résultat est immédiat.

1128

OUVRIER PEU COMMODE

Victor-Julien Lagache, 25 ans, domestique, demeurant rue de Lannoy, 279, a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet sous l'inculpation de bris de clôture, menaces de mort et coups à son patron, M. Emile Wattelle, fondeur, rue d'Epinoy, qui, le voyant en complet état d'ivresse, refusait de lui payer sa semaine.

Lagache fit du tapage dans le quartier pendant plus de deux heures et plusieurs agents ne furent pas de trop pour le conduire au dépôt.

Rhum Negrita Reconnu le Meilleur

90.6843

CONSULAT DES ETATS-UNIS

Le 30 mai étant une fête légale pour la République des Etats-Unis d'Amérique, le consulat de ce pays sera fermé aujourd'hui jeudi.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle au premier étage de la mairie, entrée vers la Chambre de Commerce

La dernière séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi 30 mai 1912, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

UNE MYSTÉRIEUSE TROUVAILLE

Des ouvriers agricoles occupés au nettoyage d'un champ de blé appartenant à M. Jonville et situé dans le quartier de la Justice, ont trouvé un paquet contenant deux jupons, un corsage et une ceinture de femme. Dans une poche, on trouva une lettre d'un monsieur de Blandain qu'on croit être l'amant de la propriétaire des vêtements trouvés, lettre assignant à celle-ci un rendez-vous qui dut avoir lieu dimanche dernier.

La mystérieuse trouvaille a été déposée à la mairie de Lys. La police enquête.

PERVENCHE Angle rue de Paris et 12, rue des Bonnetiers, Lille

SES CORSETS TOUT FAITS sur mesure

6828

TOURCOING

Les points sur les i

On nous écrit :

« La période électorale est terminée ; le calme est rétabli. C'est le moment de mettre les points sur les i en partant franc et net.

Dans plusieurs lettres publiées dans les journaux cléricaux, malgré leur provenance, on a essayé de faire que 900 socialistes au moins avaient, au second tour de scrutin, refusé de suivre, dans la mauvaise voie où ils étaient engagés, les dirigeants de la rue de la Cité.

Je nais un des ces 900, et je veux dire publiquement ce qui a été la cause du déchet des voix socialistes le 12 mai.

Tous les démocrates sincères, qu'ils soient socialistes ou radicaux, aiment dans les luttes électorales la bonne foi et la courtoisie, ils abhorrent les coalitions avec les pires ennemis de la République laïque, les coalitions avec les cléricaux.

Or, pourquoi ne pas le dire : si cette coalition entre les extrêmes n'existait pas de par un acte public, elle semblait implicitement voulue.

Les circulaires répandues par les socialistes et les journaux de sacristie ne se trouvaient-ils pas étroitement unis pour soutenir la même thèse ?

Ils employaient les mêmes expressions, on aurait pu croire que les rédacteurs avaient rédigé leurs articles en commun.

Ces circulaires, avant le second tour, desquelles les collectivistes, aveuglés pour le circonstance, attendaient un effet décisif, ont passablement écourté les socialistes qui ne sont pas de parti-pris.

Et puis cette campagne effrénée contre un homme qui a émancipé Tourcoing, contre un homme que nous avons suivi dans le passé, auquel nous devons la liberté, campagne menée par des arrivistes, qui n'ont naisité à aucune de nos grandes luttes contre la réaction, a réveillé beaucoup de sympathies pour celui qu'était devenu le point de mire de toutes les attaques et groupé autour de lui ceux pour lesquels la reconnaissance n'est pas un vain mot.

Voilà pourquoi 900 socialistes au moins n'ont pas voulu accomplir une besogne dégoûtante, qui ne pouvait que réjouir nos plus mortels ennemis, les cléricaux.

Nous sommes nombreux à Tourcoing, qui avons des idées socialistes, mais nous voulons avant tout le respect des personnes, et nous repoussons les mensonges et les calomnies.

Si jamais une campagne électorale pareille à celle à laquelle nous avons assisté devait se reproduire, nous ne serions pas 900 qui refuserions de marcher, mais 2.000.

Notre parti ne sort pas grandi des élections municipales. Au contraire, les socialistes conscients ne se gênent guère pour le dire.

Nous ne pouvons pas nous féliciter. Hélas ! nos 10 élus doivent leur succès aux curés et à leurs amis.

Un socialiste sincère.

VOL DE VELO

M. Vroone Henri, 34 ans, entrepreneur de parquet, demeurant rue de Tournai, 34, rentra chez lui hier à 2 heures et demie avec son vélo. Il laissa sa machine dans le vestibule et se rendit dans une autre salle de sa maison. Un individu qui avait remarqué sa rentrée prit le vélo et s'enfuit aussitôt. M. Bourgeois, magasinier, aperçut le voleur et courut aussitôt après lui, mais il ne put l'atteindre. Le vélo est d'une valeur de 140 fr. Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

DANS UN MARTEAU DE FOURCHETTE

M. Jean Baert, tisserand chez MM. Drey-Simpson et Cie, fabricants, rue des Cinq-Voies, a eu le médius droit pris dans le marteau de fourchette. Arrachement de l'ongle et écrasement de la phalangette du médius droit. 15 jours de repos.

EN PASSANT UNE MÈCHE

Mlle Elise Cossement, soigneuse à la filature de M. Honoré Fernand, rue de l'Amiral-Courbet, a eu le doigt pris dans un peigne en passant une mèche. Plaie par rataclage de l'index gauche, face dorsale égratignée sur toute l'étendue de la première phalange et tendon extérieur découdé. 30 jours de repos.

COUPE PAR LE VA ET VIENT

Au peignage de Mme veuve Fouan-Leman, M. Bonna Auguste, 57 ans, bobineur, a eu le bout du doigt coupé par le va et vient d'un bobineur. Amputation de la phalangette de l'index droit. Un mois de repos.

UN COUP DE CHASSEUR

Au peignage de la Tossée, M. Govaert Emile, 55 ans, cardeur, a reçu un coup de chasseur sur le petit doigt gauche. L'amputation de la moitié de la phalangette a été nécessaire. Incapacité de travail de un mois.

LA RIXE MORTELLE DE LA RUE DE LA LATTE

M. Houzix, juge d'instruction à Lille, a interrogé hier les trois inculpés de la rixe mortelle du cabaret Hennebelle, rue de la Latte, au cours de laquelle le journalier Renard fut tué à coups de revolver. Levillain a accusé son complice Lucas d'avoir tiré les coups de revolver. Lucas à son tour charge Chabry et les témoins prétendent que les trois individus se sont servis de leurs armes.

SOYEZ BON POUR LES CHEVAUX

M. Lepoutre Léon, messager, demeurant à Roncq, se trouvait rue de l'Epinette. Son cheval, qui paraissait fatigué, ne marchait pas au gré de son conducteur qui le maltraitait odieusement et le frappa cruellement. Un procès-verbal lui fut dressé.

CONCERT PUBLIC

La fanfare « Les Intimes » exécutera le dimanche 2 juin 1912, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Marche Flamande (C. Abeel) ; Sévilla (antaisie (Montagne) ; Gavotte Demol (Maldemane) ; Sympathie, valse (Romain) ; Ouverture Fantastique (Govaert) ; Gigolette, polka (Bajus).

FRAUDEURS

Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté un bédeur, Maurice Deerick, âgé de 67 ans, domicilié à Roubaix, qui était porteur d'une ceinture contenant 8 kilos de café vert. Deerick a été transféré à la maison d'arrêt.

— Les douaniers de la Marlière ont arrêté deux autres frauduers : Gaston Delmotte, 20 ans, demeurant à Arras, et Gustave Pessonnier, 25 ans, né à Saint-Quentin, qui dissimulaient sous leurs vêtements 9 kilos de café vert.

POUR VOUS DÉSALTÉRER immédiatement et agréablement PRENEZ un BANYULS-TRILLE à l'eau

avec un peu de sirop de citron

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ

PAR EXCELLENCE

Demander un TRILLE A L'EAU

et exiger l'étiquette BANYULS - TRILLES sur la bouteille

6768

AUTOUR DE LILLE

HAUBOURDIN

Une affaire de mœurs. — M. Delalé, juge d'instruction, a mis en état d'arrestation un cabaretier, T. H..., 50 ans, inculpé de viol sur une fillette de douze ans.

A propos d'un accident. — Le numéro de votre journal où vous relatiez l'accident arrivé en gare d'Haubourdin au jeune Ancelet, de Santes, ayant donné lieu à des interprétations erronées, nous nous empressons de faire connaître que le jeune Ancelet était élève de l'école primaire d'Haubourdin et non de l'école primaire supérieure et pensionnat Pinchart.

MONS-EN-PEVELE

Inauguration de l'Ecole de filles et du Bureau de Poste, le 2 juin 1912. — Voici le programme des fêtes : A 1 heure et demie, réception de M. le Préfet. — A 2 heures, Banquet. — A 3 heures et demie, défilé pour se rendre à la Mairie. Vins d'honneur aux sociétés de musique. — A 4 heures, revue passée sur la place par M. le Préfet, de toutes les sociétés locales et des sociétés de musique. — Remise du drapeau par M. Georges Potié, député du Nord, à l'« Etoile Pévéloise ». — Mouvements de gymnastique par l'Etoile-Pévéloise. — A 4 heures et demie, Inauguration de l'Ecole de filles. — A 5 heures et demie, Festival sur la place.

FOREST

Recensement. — Le recensement des chevaux aura lieu aujourd'hui jeudi 30 mai, à 3 heures du soir, sur la place.

LYS

Au Bureau de Bienfaisance. — Par arrêté préfectoral en date du 22 mai, M. Alfred Lénard, conseiller municipal, est nommé administrateur du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de M. Louis Lefebvre, démissionnaire.

WILLEMS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, pour la nomination des commissions administratives.

LYS-LEZ-LANNOY

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. L. Boutemy, maire. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Sont nommés membres :

De la commission des finances : MM. Locufier, Delplanque, J. Lepers, Leclercq, Fauvarque, Delannoy et Roger.

Travaux : MM. Locufier, Delespaul, Droissart, Gaussart, Houzel, L. Lepers, Liénard, Constant, Delannoy.

Fêtes : MM. Locufier, Delannoy, Delplanque, J. Lepers, Gaussart, Delespaul, Spingler, Leclercq, Duhar, Roger, Cocheteux, Meurisse, Constant, Carette et Dubus.

Hygiène, salubrité : MM. Locufier, Droissart, Gaussart, Houzel, Spingler, L. Lepers, Fauvarque, Liénard, Beuscart, Carette, docteur Wartel, Deregnaucourt, architecte.

Instruction publique : MM. Locufier, Delespaul, J. Lepers, Houzel, Leclercq, Vilbert, Beuscart, Carette, Dubus.

Statistique agricole : MM. Salembier, Delespaul, Fauvarque, Vilbert, Dubar, Delgrange, Liénard.

Le Conseil s'occupe ensuite de la construction du groupe scolaire de la rue du Bois et décide de revenir sur cette question dans une prochaine réunion. M. Liénard (radical) demande qu'on envisage sérieusement la question des cantines scolaires. La rue de la Tour-Eiffel ne sera pas pavée aux frais de la commune et le rue d'Italy sera éclairée ; le Conseil décide encore de faire nettoyer la rue de Cohem.

Le huis clos est alors prononcé pour l'examen des affaires d'assistance.

LANNOY

Défendus par un chien. — Deux jeunes gens de Lys croisaient mardi soir rue de Roubaix un homme ivre qui, croyant qu'on se moquait de lui, menaça de son couteau les deux promeneurs. Ceux-ci furent défendus par leur chien qui terrassa l'ivrogne.

SECLIN

Le Conseil municipal se réunira demain soir 31 mai, à 8 heures.

NORD

DOUAI

Attaque nocturne. — La police a arrêté le nommé Charles Galland, 20 ans, charretier de bateaux, sans domicile fixe, qui, la nuit, a rencontré près de la Porte d'Oere, un sieur Alfred Akerman, 58 ans, doreur, 13, rue des Ecoles, qui se trouvait en état d'ivresse, et l'a terrassé pour lui voler une somme de 35 francs, ainsi qu'une paire de bottines et des chaussettes.

Aux Hospices. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 22 mai 1912, M. Emile Dumont, minotier, ancien adjoint au maire de Douai, est nommé administrateur des Hospices civils de Douai, en remplacement de M. Godin, démissionnaire.

Nous adressons à M. Dumont nos félicitations et nous sommes convaincus qu'il remplira ses nouvelles fonctions à la satisfaction de tous.

Collision. — Lundi, à 5 heures et demie du soir, une collision s'est produite à l'angle des rues des Ferronniers et Merlin-de-Douai, entre un car électrique et une voiture de place conduite par le cocher Gréboux.

Une personne de Sin-le-Noble, Mme Leseux, qui se trouvait dans la voiture, a été légèrement contusionnée et a eu sa robe déchirée.

MARCHIENNES

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Marchiennes s'est réuni à la mairie le 23 mai, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Couplet, conseiller municipal, faisant fonctions de maire.

Les 12 conseillers en exercice assistent à la séance.

M. Henri Joly remplit les fonctions de secrétaire.

MM. Bauduin Alfred et Digo René sont désignés pour faire partie de la commission chargée de réviser la liste des électeurs au Conseil de Prud'hommes de Douai.

Sont désignés pour faire partie de la commission des fêtes : MM. Decottignies Victor, Dueart Emile, Digo René, Hubert Arthur, Bauduin Alfred, Groules Alexandre et Tavernier Ferdinand.

MM. Digo René, Henniquant Emile, Decottignies Victor, Lemoine Charles, Tevornier Ferdinand et Dueart Emile sont désignés pour faire partie de la commission des travaux.

Une gratification de 25 francs à prélever sur le legs Loseleur est allouée à Mme Grouiez, qui a accompli un sauvetage en 1911.

Acte est donné de différentes subventions allouées pour les redevances des mines, l'application de la loi sur les retraites ouvrières, les dépenses des sapeurs-pompiers et la consultation de nourrissons.

Le Conseil décide que la subvention allouée pour les retraites sera partagée par moitié entre les employés chargés de l'établissement des listes et les gardes chargés du port des cartes annuelles et d'identité.

Un crédit de 95 francs est voté pour la construction de cinq tables à l'école maternelle. Les subventions suivantes sont allouées : 15 francs pour la société de Géographie de Douai et 25 francs pour l'aviation militaire.

La commission de l'hospice et le bureau d'assistance n'ayant pu délibérer régulièrement sur les autres questions sortées à l'ordre du jour, la séance est ensuite levée.

FLINES-LEZ-RACHES

Le Conseil municipal se réunira dimanche 2 juin 1912, à 10 heures très précises du matin. (Session ordinaire de mai).

ORCHIES

Série de vols. — Dans la soirée de dimanche on s'est introduit par la cour dans l'habitation de M. Emile Mônnet, négociant et cabaretier, faubourg de Douai. Après avoir fracturé la porte donnant sur la cour, et avoir fouillé différents meubles, la serrure du tiroir a été crochetée, et il a été dérobé quarante francs. Le mur de clôture est démoli par cause d'agrandissement, il était donc facile de s'introduire dans la cour de la maison.

Le vol a dû être commis par une personne habituée, car le chien, qui est très méchant, n'a pas aboyé.

— Pendant que M. et Mme Menel-Bleuzet, 6, rue Basse, s'étaient absentés pour aller faire une course au lieu dit : le « Maroc », une personne possédant une clef de la porte d'entrée de leur maison s'y est introduite, et a volé une somme de 30 francs, (4 pièces de 5 francs et un louis de 10 francs). M. Menet dit que la clef dont il s'agit a été perdue il y a un certain temps, et que c'est la seconde fois qu'il est volé. Il s'est décidé (un peu tard) à faire changer la serrure.

— M. Delobelle, brasseur, se rendant à son jardin situé hors de la ville, dans le but de faire couper des pieds de rhubarbes qu'il destinait à la confection de confiture, a constaté que des voleurs l'avaient devancé et s'étaient accaparé le produit des bienfaisantes plantes médicinales.

VALENCIENNES

Concert. — La musique du 127e donnera un concert sur la Place Verte, aujourd'hui jeudi à 3 heures et demie. Elle exécutera les morceaux suivants : Guillaume III (Settenick) ; La Dame de Pique, ouverture (Suppé) ; Aubade printanière (Lacome) ; Marche et ballet d'Hamlet (Ambroise Thomas) ; Les Fauvettes, polka pour deux petites flûtes (Bousquet).

Affaire à éclaircir. — Un sieur Emile Delquine, ouvrier au service de M. Hayez, entrepreneur de terrassement, a été trouvé sans connaissance rue de la Piperie. Comme il portait une blessure au crâne, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Employé intègre. — Charles Gîneur, 17 ans, domestique au service de M. Alphonse Mardellio, fabricant de crème glacée, a été arrêté sur la plainte de son patron, pour avoir gardé par devers lui le montant de la marchandise qu'il lui avait donnée à vendre.

Les violents. — Albert Delhaye, 18 ans, journalier à la Briquette, Louis Mineur, 18 ans, journalier à Aulnoy, Louis Blanchard, 19 ans, journalier à La Briquette, Alfred André et Emile Delhoye, 20 ans, journaliers à Aulnoy, ont été arrêtés pour coups au garde de Famars.

Jours de tir de la semaine du 3 au 8 juin 1912. — La garnison exécutera des tirs lundi et jeudi de la semaine prochaine, de onze heures et demie du matin à deux heures de l'après-midi.

Les dispositions prescrites par le « Régime du Champ de Tir » du 15 février 1903, pour la sécurité des riverains seront assurées.

HAULCHIN

A propos du Carnaval. — On nous écrit :

« Le Curieux », en l'espèce le citoyen Vilain, de Denain, rend compte, la rage dans l'âme, du Carnaval d'Elé qui a eu lieu à Haulchin, dimanche dernier.

Nous nous permettrons de répondre à ce grand rédresseur de torts qu'une fois de plus il a été induit en erreur ou qu'une fois de plus il a menti.

Le Carnaval d'Elé a été annoncé dans tous les journaux de la région, y compris le « Réveil du Nord ».

La publicité a été commencée il y a un mois par des affiches placardées dans toutes les communes environnantes ; s'il en a été remis samedi, c'est pour remplacer celles qui auraient pu être arrachées ! Les étrangers sont venus nombreux et sont retournés enchantés.

Nous n'avons pas à défendre M. Macaret. Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il s'est dévoué à l'organisation de cette fête, comme il se dévoue à tout ce qui intéresse notre commune. Nous sommes à la disposition de M. Vilain pour lui fournir tous les renseignements qui pourraient l'édifier à ce sujet.

Loin de pâtir à l'apparition de « la République de tous et non pas de la République de classe », M. Macaret donna le signal des applaudissements et des cris de « Vive la République ! »

Pandrait-il signaler à M. Vilain, qui, en toutes circonstances, n'écoute que sa haine, la singulière conduite d'un de ses amis qui salua le chef de l'Alsace-Lorraine par le cri de « Vive l'Internationale ! » ? Feurait-il lui signaler les huées vigoureuses qui accueillirent ce cri ?

Ne soyez pas si vilain, « M. le Curieux ».

Réfrénez votre méchanceté.

Rendez-vous compte, avant de vouloir faire de la mauvaise besogne, de ce qui s'est passé. De grâce, ne restez plus le correspondant ridicule et de parti-pris que vous avez toujours été et que vous êtes encore en la circonstance.

« Un membre du Comité des fêtes d'Haulchin. »

DENAIN

Succès scolaire. — Dans la liste des jeunes gens admis dernièrement à l'examen des bourses de l'enseignement primaire supérieur, nous relevons avec plaisir le nom du jeune Auguste Robert, fils du sympathique homme de confiance de la ferme Thouville et élève de l'école de la rue de Villars, dirigée par M. Lanoy. — Toutes nos félicitations.

Vol d'un vélo. — Hier vers onze heures du soir, le nommé Fayole, entra chez Vilcot, dit l'Major, débitant, rue Dégandecoutins. Lorsqu'il sortit peu après, son vélo avait disparu.

Payons nos dettes. — En vertu d'un extrait de jugement, le sieur Randourt Philippe, 46 ans, a été arrêté par la police pour purger une peine de 40 jours de prison pour coups.

Maison cambriolée. — M. Paul Sirot, fabricant de sucre, rue Duquesnoy, est absent depuis quelques jours de Denain avec sa famille, un homme est chargé de balayer le ruisseau tous les jours. Hier, en arrivant, il s'aperçut que le château avait été visité de bas en haut, les armoires fracturées. M. Sirot n'étant pas rentré, on n'a pu dresser la liste des objets disparus.

Au Syndicat de la Boucherie. — Le Syndicat de la Boucherie de Denain et des environs, réuni chez M. Saureau, cafetier, place de la Liberté, le mardi 28 courant, a procédé à la nomination des membres de son bureau pour l'année 1912-1913. — Ont été élus : Président, MM. Gary Ernest; trésorier, D'Introuzouille Henri; secrétaire, Danet Hippolyte; trésorier-adjoint, Sturbois Ernest fils ; Syndics : Cambien Joseph, Plument Eugène, Bornin Victor, Cattieux Elie.

M. Gary a remercié ses collègues.

Nous sommes heureux de constater qu'un esprit de concorde et de fraternité règne au sein de ce syndicat, qui a plus de trente années d'existence. Nous adressons à M. Gary et à la commission nos sincères félicitations.

CAMBRAI

Le crime du boulevard Vauban. — L'enquête se poursuit avec lenteur et difficulté, car malgré sa bonne volonté la police mobile ne trouve pas de bases sérieuses.

On serait heureux de connaître la personne chez laquelle la victime a mangé une côtelette vendredi soir.

Richez a été extrait mercredi matin de la maison d'arrêt, pour être entendu par le juge d'instruction.

Elle n'aime pas l'automobile. — M. Charles Bourgeois, industriel, fabricant de chicorée, à Cambrai, rue de Solesmes, 61, revenait de Lieu-Saint-Amand, en automobile, avec sa jeune femme ; vers 6 heures et demie du soir il entrait dans le village d'Iwuy, lorsqu'en face de premier estaminet, le cabaret Guidez, une femme s'avança et jeta une boîte à sardines vide qui s'atteignit pas les voyageurs, mais seulement la carrosserie. L'auteur de ce jet imprévu se réfugia ensuite dans le fond de l'immeuble et se refusa à venir donner à M. Bourgeois le motif de son acte.

On croit cependant que cette dame aurait eu récemment son chien écrasé par une voiture automobile.

Dans la gendarmerie. — Le général Véraad passera demain l'inspection des brigades de l'arrondissement qui ont été inspectées mercredi par le colonel Batteuil.

— Le gendarme Bellivier, récemment condamné à deux ans de prison pour avoir tiré un coup de feu à Mesnières, sur son chef de brigade, vient d'être révoqué par décision ministérielle.

HEM-LENGLET

Vol. — Nuitamment an a pénétré chez M. Hubert François, boulanger, en soutevant quelques panes et déplaçant un chevron de la toiture de la grange ; on a enlevé 10 lapins estimés 30 francs, dont une femelle pleine, bergne de l'œil gauche.

On recherche les voleurs qui sont vraisemblablement d'une audace excessive dans la région.

CAUDRY

« L'Active » au concours. — La société de gymnastique l' « Active » de Caudry a pris part pendant les fêtes de la Pentecôte au concours international de la Fédération de gymnastique de l'Est et des Ardennes qui s'est tenu à Charleville.

Cette société s'y est brillamment distinguée et a remporté les prix suivants en catégorie d'excellence :

Concours de section : prix d'excellence ; concours de pyramides : prix d'excellence ; concours de section : 3e prix ; concours de tir en section (jeunesse) : 1er prix sur 98 sociétés ; adultes, 3e prix.

La Revanche Caudrésienne. — La société de gymnastique « La Revanche Caudrésienne » a pris part les 26 et 27 mai au concours régional de Tergnier.

Cette brillante phalange s'est, elle aussi, distinguée d'une façon brillante. Voici le palmarès :

Pupilles. — Concours en section : 1er prix d'excellence ; spéciaux : prix d'excellence ; ballets : 1er prix d'excellence.

Pupilles. — Concours en section : 1er prix.

La date de réception de ces sociétés par la municipalité n'est pas encore fixée, mais cette cérémonie aura lieu vraisemblablement dimanche prochain.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — Nous apprenons avec plaisir que la jeune Boël Fernande, élève de l'école de la rue Chanzy, dirigée par Mme Ternisien, vient de subir avec succès l'examen pour l'obtention d'une bourse. Huit candidates ont présenté dans la 3e série, dont une seule, Mlle Boël, a été reçue définitivement. Ce résultat fait honneur à Mme Ternisien, à ses collaboratrices et tout particulièrement à Mme Gillard.

Toutes nos félicitations aux malheureuses et à l'élève.